

**DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC POUR TRAVAUX**
Année 2023

La présente demande est à transmettre **15 jours avant le début des travaux** au:
Service Réglementation et Affaires Générales
Mairie de Sélestat
9 Place d'Armes
67600 SÉLESTAT
reglementation@ville-selestat.fr

<p><u>Identité et adresse du demandeur (<i>destinataire de la facture</i>):</u></p> <p><u>Nature juridique :</u></p> <p><u>N° Siret :</u>.....</p> <p><u>N° TVA intracommunautaire :</u></p> <p><u>Code APE :</u>.....</p>	<p><u>Qualité:</u></p> <p><input type="checkbox"/> Entreprise qui effectue les travaux</p> <p><input type="checkbox"/> Propriétaire de l'immeuble</p>
--	---

N° de téléphone:
Adresse électronique :

Identité et adresse du propriétaire/de l'entreprise qui effectue les travaux, si autre que le demandeur:
.....
.....
.....
.....
...

Nature des travaux projetés (ravalement de façade, réfection de toiture...):
.....
.....
..

Les travaux projetés ont-ils fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis de démolir...)?

OUI n° NON

Nature de l'occupation du domaine public:

• Pose d'un échafaudage	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
• Pose d'une benne	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
• Pose d'une palissade ou d'une clôture	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
• Autre:.....		

Durée de l'occupation du domaine public:.....jours

Le.....

ou

Du

au

Surface de l'empiétement:

Longueur :.....Largeur :.....

Adresse exacte de l'occupation du domaine public:

L'exécution des travaux nécessite-t-elle:

- l'interruption de la circulation? OUI NON
- la modification de la circulation? OUI NON
- l'interdiction du stationnement?
- Si oui, combien de places OUI NON
- de stationnement ?

Information complémentaires (horaires des mesures souhaitées...):

Tout dossier non complet ne pourra être traité dans les meilleurs délais

Fait à

le:

Signature:

**DROITS DE VOIRIE 2022
EN CAS D'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE POUR POSE
D'ÉCHAFAUDAGE, D'ÉTANÇON, DE PALISSADE, DE CLÔTURE, DE BENNE
ET MODULE EN EMPIÉTEMENT...**

Du 1^{er} au 60^{ème} jour : 0,40 € / m² ou ml / jour
Du 61 au 180^{ème} jour : 0,20 € / m² ou ml / jour
A partir du 181^{ème} jour : 0,10 € / m² ou ml / jour

**Forfait minimum par occupation : 15,00 €
Forfait maximum par occupation/an : 15 000€**